



Wallonie

**URBANISME**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la s.a. SARPI REMEDIATION. Les terrains concernés sont situés à **5060 Auvelais, rue des Glaces Nationales 242 sont cadastrés section E n°s 205 H et 205 K.**

Le projet consiste en **la régularisation du tracé d'un chemin d'accès** et présente les caractéristiques suivantes :

*Enquête publique en vertu du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale (ouverture de voirie).*

Le dossier peut être consulté **sur rendez-vous** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale de Sambreville – Service Cadre de Vie & Habitat/Urbanisme – Grand Place – 5060 Sambreville/Auvelais

- . les lundis de 14h à 17h ;
- . les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 ;
- . les jeudis de 14h00 à 20h00

Pour les consultations jusqu'à 20 heures , rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr BODART – Conseiller en Aménagement du Territoire téléphone : 071/260.228 mail : mbodart@commune.sambreville.be

**L'enquête publique est ouverte le 29/01/2024 et clôturée le 28/02/2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Cadre de Vie & Habitat/Urbanisme – Grand Place – 5060 Sambreville/Auvelais,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : cadredeviehabitat@commune.sambreville.be
- remises à Mr BODART dont le bureau se trouve au Service Cadre de Vie & Habitat/Urbanisme – rez-de-chaussée de l'Administration

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique « SARPI REMEDIATION » 2023/152.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr BODART ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au service Urbanisme de l'Administration Communale, le mercredi 28 février 2024 à 15h00.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, personne chargée de donner des explications sur le projet est Mr BODART dont le bureau se trouve à l'Administration Communale – Service Cadre de Vie & Habitat/Urbanisme – rez-de-chaussée de l'Administration.

**Par le Collège,**

**Le Directeur Général,**

**Xavier GOBBO**



**Le Député-Bourgmestre,**

**Jean-Charles LUPERTO**